



PASTEL Richard

664 Chemin du Vignier

38790 Charantonnay

Valence, le 10 Juillet 2019

Objet : EXAMEN 20 JUIN 2019

Monsieur,

Vous vous êtes présenté à notre session d'examen du 20 Juin 2019 pour un contrôle de connaissances sur les métiers IOBSP, IAS, CIF et Professionnel de l'Immobilier.

A la suite de la commission d'évaluation qui s'est déroulée le Lundi 1 Juillet 2019, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- Le Bulletin de notes

(Toute moyenne inférieure à 10 n'est pas recevable)

Moyenne Générale à l'examen CGP est de 14/20; VOUS ETES ADMIS

A votre demande, il nous est possible de vous adresser votre copie d'examen.

Nous vous rappelons que notre organisme est engagé dans une démarche de certification auprès de la Commission Nationale de Certification.

L'obtention de la certification permettra :

- D'une part, un effet rétroactif concernant les candidats ayant obtenus une moyenne supérieure à 10 à la session du 20 juin 2019.
- D'autre part, l'organisation d'une session de rattrapage pour les candidats ayant obtenu une moyenne inférieure à 10.

Dans l'attente de cette certification, et dans la mesure où votre moyenne est supérieure ou égale à 10, le présent document ne vous permet pas la délivrance d'une carte T auprès d'une CCI.

Nous vous tiendrons informé du résultat de notre démarche de certification.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées,

CREFORMA PLUS
Sylvie CRIVIER
80 rue Faventines
26000 VALENCE
Présidente
Tél. 04 75 25 84 29
SIREN 538 815 432 - NAF 8559A